

**NON** À LA LOI  
DE SANTÉ

**NON** À UNE SANTÉ  
AU RABAIS

**Cabinet fermé du 24 au 31 décembre 2014**



**Du 24 au 31 décembre : la semaine sans médecins libéraux**

**Une mobilisation unitaire de tous les médecins libéraux en cabinet et en établissement :**

**pour dire NON au projet de loi de Santé**

**pour refuser l'indigence tarifaire**

**Du 24 au 31 décembre 2014 : une semaine sans médecins libéraux**

Parce que trop, c'est trop, la CSMF a appelé tous les médecins libéraux à relever la tête pour dire NON au projet de loi de Santé et NON à l'indigence des tarifs opposables.

La CSMF considère que c'est par la réussite de cette grande mobilisation nationale que les médecins libéraux pourront enfin se faire entendre et obtenir des avancées. Déjà, l'annonce du report de l'examen de la loi, initialement prévu en janvier, en avril est bien le signe que le Gouvernement commence à réaliser qu'il va devoir composer avec les médecins libéraux.

**Pourquoi le projet de loi de Santé est aussi dangereux pour la médecine libérale ?**

Contrairement à ce qu'en dit le Gouvernement, le projet de loi de Santé ne vise pas à « révolutionner le premier recours ». Il vise à éradiquer la médecine libérale du système de soins. Ni plus, ni moins.

Comment ? Tout simplement en organisant l'étatisation de la santé :

- La médecine libérale de ville passe sous le contrôle des ARS et devient la petite main des hôpitaux publics qui, eux, vont développer leurs activités en ville et prendre les parts de marché du secteur libéral, en n'hésitant pas pour cela à interdire l'hospitalisation privée et ses praticiens ;
- Le tiers payant obligatoire, en plus de bureaucratiser les cabinets, vise à permettre aux caisses de prendre le pouvoir sur les médecins (celui qui paye commande !) et surtout à leur donner les moyens de baisser les honoraires, en cas d'augmentation de la consommation de soins ;
- Les fonctions médicales sont démembrées et redistribuées à d'autres professionnels de santé, non-médecins, qui d'ailleurs ne sont même pas demandeurs, le tout pour développer des soins low-cost ;
- Les médecins libéraux sont encadrés à tous les étages : leur liberté d'installation est confisquée, la PDS redevient obligatoire, la prescription est soumise à autorisation, et des opérations de testing permettront de les surveiller ;
- Le système conventionnel est démantelé avec, d'une part, la prise de contrôle de l'Etat sur les relations conventionnelles nationales et, d'autre part, la déclinaison régionale de la convention médicale via les ARS, ouvrant la voie à un conventionnement individuel des médecins.

Cette loi écrit l'épisode 2 de la loi Bachelot. Si les médecins libéraux ne se mobilisent pas maintenant, demain, il sera trop tard, la médecine libérale indépendante disparaîtra.

Personne ne pourra dire « je ne savais pas » !

**Mobilisez-vous ! Fermez votre cabinet et mobilisez vos confrères ! Il y a péril ! Le projet de loi doit être entièrement réécrit !**

[Téléchargez ici l'affiche pour avertir vos patients de la fermeture de votre cabinet](#) - [Téléchargez le bandeau](#)

### **Pourquoi il faut se mobiliser pour obtenir une revalorisation tarifaire**

Les Gouvernements successifs ont refusé, depuis plusieurs années, de reconnaître la valeur des actes médicaux, si bien qu'aujourd'hui, ils sont en bas de l'échelle des services. La valeur de certains actes ne couvre même plus leur coût de revient ! Mais surtout, les politiques n'assument pas les compléments d'honoraires, qu'ils ont inventés et reprochent aux médecins d'y avoir recours. Cette situation ne peut plus durer. La CSMF considère que l'indigence tarifaire, ça suffit ! Si les médecins n'ont plus les moyens nécessaires et suffisants, c'est la qualité des soins qui est remise en question.

C'est pourquoi, l'autre revendication du mouvement de fermeture des cabinets est tarifaire. La CSMF exige l'ouverture d'une grande négociation tarifaire, dont la première étape doit être la revalorisation de la consultation de base C et CS à 25 €. Les marges de manœuvre existent grâce aux économies réalisées depuis 4 ans par les médecins libéraux : « we want our money back » !